

# Le MONOXYDE DE CARBONE et les *chariots élévateurs au propane*



## Location ou entretien de chariot

Critères pour le choix d'une firme de location ou d'entretien de chariot élévateur au propane

Lorsqu'on doit louer un chariot élévateur au propane ou qu'on confie son entretien à une firme spécialisée, il est préférable de bien présenter ses attentes au fournisseur de service. Ces quelques éléments à considérer permettent de maintenir une relation d'affaire harmonieuse tout en garantissant un chariot élévateur en bon état.

### Éléments à considérer LORS DE LA LOCATION

- Chariot en bon état de fonctionnement avec registre d'entretien à l'appui.
- Chariot dont les gaz d'échappement ont été vérifiés minimalement avec un analyseur 4 gaz conforme<sup>1</sup> (copie des résultats des mesures disponibles).
- Contrat de location comprenant des clauses d'entretien et de vérification des gaz d'échappement (sauf si assuré par l'entreprise qui effectue la location).
- Vérification des gaz d'échappement toutes les 1 000 heures d'utilisation, au moins deux fois par année (septembre et janvier), et selon l'état des composants des systèmes d'alimentation et de carburation.

*De votre côté, vous vous engagez à utiliser le chariot loué selon les bonnes pratiques et à ne pas changer les ajustements de la carburation.*



### Éléments à considérer POUR L'ENTRETIEN

- Entretien effectué par un mécanicien spécialisé :
  - Ajuster la carburation pour contrôler les gaz d'échappement selon les règles de l'art;
  - Évaluer les gaz d'échappement minimalement à l'aide d'un analyseur 4 gaz conforme<sup>1</sup>.
- Émission des gaz d'échappement respectant les valeurs cibles fournies par l'IRSST<sup>2</sup> :
  - Monoxyde de carbone (CO)<sup>3</sup> :  
0,4 % à 0,8 % au ralenti  
0,5 % à 0,8 % à haut régime;
  - Anhydride carbonique (CO<sub>2</sub>) :  
Égales ou supérieures à 11 %;
  - Oxygène (O<sub>2</sub>) :  
0,8 % à 2 %;
  - Hydrocarbures (HC) :  
Moins de 200 ppm, si exprimé en hexane; moins de 400 ppm, si exprimé en propane.
- Résultats de l'entretien et des ajustements fournis à chaque fois incluant :
  - Une description des travaux d'entretien;
  - Une liste des pièces changées;
  - L'analyse des gaz d'échappement avant et après les travaux.

*De votre côté, vous devez fournir un emplacement de travail adéquat pour l'entretien en respectant les critères suivants :*

- Ventilé adéquatement;
- Éclairé;
- Sans circulation portant atteinte à la sécurité du mécanicien;
- Sans encombrement.

<sup>1</sup> Conforme : appareil répondant aux spécifications BAR 90 et étalonné avec des gaz étalons certifiés selon les directives du fabricant

<sup>2</sup> Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail

<sup>3</sup> Toutefois, pour un véhicule récent (2001 et plus) muni de la nouvelle technologie, cet écart de concentrations pourrait être de 0,1-0,8 %  
De plus, l'analyse des gaz de combustion en vitesse de croisière (haut régime) n'est pas nécessaire pour ces véhicules.

Agence de la santé  
et des services sociaux  
de la Mauricie  
et du Centre-du-Québec



Agence de la santé  
et des services sociaux  
de la Montérégie

